

## Le tunnel du Gothard se resserre

**L**A TABLE RONDE ORGANISÉE PAR MORITZ LEUENBERGER N'A PAS ABOUTI À DES RÉSULTATS SUBSTANTIELS. ON POUVAIT D'AILLEURS S'Y attendre tant sont divergents les intérêts en présence.

Pour les transporteurs routiers, l'axe du Gothard reste le moyen le plus rapide de traverser les Alpes. Cet argument, conjugué au coût relativement peu élevé de la route, les conduit à privilégier le libre choix des moyens de transport. Et pour que cette liberté puisse concrètement s'exercer, ils exigent très logiquement l'adaptation des infrastructures à la demande; dans un premier temps, la levée du transit à sens unique pour les poids lourds, et à terme le percement d'un deuxième tunnel.

Les intérêts des riverains sont, par contre, moins homogènes. D'une part, ces derniers manifestent une impatience croissante à l'égard d'un transit en constante augmentation et générateur de nuisances qui dépassent le seuil de tolérance. Mais d'autre part ils savent l'importance du trafic transalpin pour leur approvisionnement. D'où leur désir de privilégier le trafic intérieur au détriment du transport international. Un désir qui se heurte au principe de l'égalité de traitement et que Bruxelles ne peut que rejeter avec vigueur.

En adoptant des mesures restrictives sur l'axe du Gothard, le Département fédéral des transports n'a fait qu'assumer sa responsabilité en matière de sécurité. L'accident majeur survenu dans le tunnel il y a tout juste six mois, comme celui du Mont-Blanc, et

d'autres précédemment ont montré la menace représentée par ces infrastructures. En l'état, aucune amélioration technique des systèmes de ventilation n'est susceptible d'assurer la sécurité nécessaire en cas d'incendie.

Mais l'argument sécuritaire peut conduire tout droit au doublement du tunnel, comme le revendiquent les milieux routiers par une initiative populaire. Dès lors, c'est sur un autre plan que doit s'engager le débat et se dessiner les solutions. Pour ce faire, le Conseil fédéral dispose d'une base constitutionnelle solide résultant de l'adoption de l'initiative des Alpes en 1994: le passage de marchandises à travers la Suisse sur les axes alpins s'effectue par le rail; la capacité des routes de transit des régions alpines

ne peut être augmentée. Dès lors, il est temps d'admettre que la route ne constitue pas un bien extensible à l'infini. Tout au contraire, il s'agit d'un bien rare, à gérer conformément à cette caractéristique. Politiquement, cela signifie fixer un volume de transit maximal et des modalités de répartition de ce volume. Les partisans de l'initiative des Alpes proposent une mise aux enchères. Un préfet italien suggère un système de réservation à l'instar du trafic maritime. Quelle que soit la solution choisie, elle devra signaler aux usagers la rareté de la route transalpine, donc son prix. JD

---

**Il est temps d'admettre que la route ne constitue pas un bien extensible à l'infini**

### Sommaire

Trois heures pour la Suisse: Dessine-moi un futur (p. 2)

Secret bancaire: L'impossible voie stoïcienne (p. 3)

Réélections: Les conseillers fédéraux, tous prédestinés? (p. 4)

Cinéma et télévision: *Le Tube* ou la dépendance cathodique (p. 5)

Forum: Diagnostic de la criminalité en Suisse (p. 6)

Chronique: Un bouddha dans la maison (p. 8)

# Dessine-moi un futur

Dans la perspective d'Expo.02, la TV romande a consacré une soirée entière à l'avenir de la Suisse. Autour de quatre thèmes – le défi démographique, les enjeux du savoir, la Suisse et le monde, le gouvernement – les réalisateurs ont su trouver un langage compréhensible et un bon rythme alternant images et débats. Une soirée où l'on ne s'ennuyait pas.

Pour chaque thème, deux propositions défendues par leurs auteurs – pour une fois des personnalités choisies en-dehors du cercle étroit des têtes d'affiche habituelles! – et pour lesquelles les téléspectateurs étaient invités à voter, ainsi qu'un public restreint appelé à participer au débat. À noter que le déroulement au bas de l'écran des réactions reçues par courrier électronique n'apportait rien, sauf à perturber le téléspectateur: même par écrit, la clarté du débat ne peut que souffrir d'une conversation où tout le monde s'exprime en même temps.

Il est probable que tous les projets n'ont pas été compris de manière satisfaisante par le public. Un certain niveau d'abstraction, allié à la nouveauté de l'idée, supporte mal le calibrage télévisuel; ainsi de la proposition de Patrick Aebischer, le nouveau patron de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, de promouvoir les interfaces scientifiques et l'interdisciplinarité sous la houlette d'un département fédéral; et de celle d'Ursula Rellstab de faire exprimer les problèmes par des associations avant que le politique choisisse le niveau auquel la solution doit intervenir.

## Le défis démographique

Pour chaque thème, les solutions apparaissaient plus complémentaires qu'en compétition, ce que reflétait mal le système de vote proposé. À l'évidence, c'est le défi démographique qui divise le plus. La politique d'immigration qualitative proposée par un démographe suisse enseignant en

Allemagne n'a pas convaincu face à une politique familiale plus innovatrice et généreuse défendue par Béatrice Despland. Pourtant ce défi nous imposera de jouer sur les deux tableaux de la natalité et de l'immigration, pas seulement celle des cerveaux mais aussi celle des bras.

Notons encore un paradoxe. Alors qu'Andreas Gross, conseiller national socialiste et ardent propagandiste de la démocratie directe et du fédéralisme, pense vendre ces valeurs aux Européens, nombre de projets présentés au cours de cette soirée se veulent des réponses centralisées aux lacunes du fédéralisme.

Enfin l'interactivité prônée par les réalisateurs et facilitée par les nouveaux moyens de communication n'a pas encore trouvé son expression optimale. Ni les remarques banales transmises par l'Internet ni la possibilité d'exprimer une préférence pour un projet n'épuisent de manière satisfaisante les possibilités de participation du public à distance. jd

---

## Supplément de L'Hebdo

---

### Guide pour riches, propriétaires et CEO

Notre confrère *L'Hebdo* vient d'éditer un supplément gratuit consacré aux conseils en placements. Après tout pourquoi pas? Terrorisés à l'idée de faire un titre dans leur langue maternelle, les rédacteurs des éditions Ringier ont préféré l'appeler *Value*, ce qui, on en conviendra, est nettement plus chic et plus clair.

Le premier article est consacré à André Kudelski, l'homme invisible des médias romands. Il est bien sûr présenté comme le CEO (*chief executive officer*) de son entreprise. Précisons pour les amateurs d'antiquités

que dans un âge des ténèbres où l'on employait un obscur parler local appelé le français à moins que ce ne soit le démotique - de toute manière on a le droit de confondre et c'est loin tout ça - CEO se disait alors «directeur général».

Nous apprenons donc qu'André Kudelski a une famille et, comme nous tous, il ne souhaite pas qu'elle ait des problèmes. Il a ainsi une réserve de sécurité de «quelques millions de francs» placés en dépôts fiduciaires à 48 heures. Nous encourageons vivement nos lecteurs à suivre ce judicieux conseil et à faire de même.

Un article sur l'acquisition de logements nous précise qu'avant d'acheter, il vaut mieux ne pas oublier de payer son loyer de locataire; en effet c'est plus sûr, personne n'y pensait.

Un peu plus loin, changement de ton: une rubrique est intitulée «les bons filons». Après le look banque privée de *Value*, nous voilà au marché aux puces.

Nous sommes invités, dans un rapprochement plein de bon goût, à investir dans les compagnies d'assurances sous une photo des Twin Towers en feu. Les entreprises des médias sont

également recommandées, surtout que, comme le dit avec ironie l'auteur du papier, «c'est assurer indirectement le salaire des journalistes». Mais est-ce vraiment de l'ironie?

La moitié de ce supplément, dix-neuf pages sur trente-quatre, est consacré à un tableau comparatif de 2500 fonds de placement, en petits caractères. Certains de ces fonds sont libellés dans des monnaies dont l'abréviation est XEC, XIF ou XLF et ils sont comparés grâce à un certain *ratio de Sharpe*.

Bref il faut être un CEO très préoccupé par sa *Value* pour utiliser ce guide pratique. jg

# L'impossible voie stoïcienne

**Si l'exception légitime ne peut être invoquée par la Suisse et que l'arbitrage avec des pays extérieurs est exclu par l'Union européenne, que reste-t-il pour négocier le secret bancaire?**

**E**ncore le secret bancaire! L'UDC veut en faire un principe constitutionnel. Ce sera le nouveau réduit national. Les coffrages des abris du Gothard, réceptacle des coffres-forts.

Faut-il rappeler une fois de plus que le problème n'est pas celui de la confidentialité que doivent observer les banques, mais celui des conditions pénales et administratives qui les délieraient de cette obligation. Et l'enjeu est de savoir si, sur cette question, nous pouvons mener une politique propre face à l'Union européenne.

DP avait participé de manière active en 1991-1992 au débat sur l'Espace Économique Européen. Nous avons avancé deux concepts; celui de l'exception légitime et celui de l'arbitrage. Un Etat, pensons-nous, peut demander à être exempté d'une règle communautaire pour autant que cette dérogation ne lui apporte pas un avantage matériel indu. Le secret bancaire à la suisse qui

protège l'évasion fiscale au détriment des Etats européens avec lesquels nous voulons traiter est le parfait contre-exemple de l'exception légitime. Certes les banques suisses contribuent à la prospérité nationale, mais c'est par déloyauté internationale. L'exception n'est pas revendicable.

L'arbitrage, qui fut prévu dans le Traité de Rome, n'a jamais été utilisé comme outil de la construction européenne. On en retrouva un lointain écho dans la Cour de justice de l'AELE qui devait coordonner l'application du droit communautaire dans les Etats-membres et coordonner si nécessaire, par une instance commune d'arbitrage, sa jurisprudence avec celle de la Cour de Luxembourg. De fait, l'Union européenne est par nature opposée au principe même d'un arbitrage avec des pays extérieurs. Quand elle a abouti à une décision interne, parfois au prix de difficiles négociations, elle ne peut accepter de la remettre en discussion avec un pays

tiers qui détiendrait ainsi, de fait, un avantage par rapport aux pays-membres. Cela passe pour de l'impérialisme, mais c'est la logique de la construction européenne confédérale.

Dans la négociation sur le secret bancaire, la Suisse ne peut en aucune façon invoquer l'exception légitime et tout arbitrage est exclu, même sous la forme de l'intervention à l'intérieur de l'Union Européenne d'un voisin ami.

Reste la voie unilatérale. Décider de notre propre chef que nous participons à l'entraide fiscale avec l'UE de telle manière qu'on ne puisse soupçonner de rechercher un enrichissement national par pratique dissidente et déloyale.

Quand une décision est inéluctable reste toujours la liberté de la prendre à son heure, volontairement. C'est la voie stoïcienne. L'unilatéral permettrait d'échapper à la soumission bilatérale et à l'isolement. Mais elle est au-dessus de nos forces. *ag*

## Fabrique de DP

**C**e numéro est le dernier préparé et signé par Géraldine Savary. Le premier, ce fut il y a six ans. Long bail de fidélité dont nous la remercions. Elle a accepté une offre de *L'Événement syndical*, un hebdomadaire proche et ami, dont DP a toujours souhaité et la création comme organe unitaire des syndicats et le développement. C'est un don, un peu, sur le palier, la porte à côté.

En participant avec DP au débat démocratique sur les affaires publiques Géraldine Savary rencontra une équipe qui

avait ses habitudes de travail, capable de trouver jolies choses, c'est-à-dire riche de renseignements, un rapport du Conseil fédéral ou une page de la NZZ ! De son côté Géraldine Savary était plus sensible à la dramatique de la politique qui ne va pas sans une distribution des rôles de la gauche à la droite. Deux approches complémentaires. Il y a le débat sur les principes et l'entrée en matière; il y a aussi la discussion des articles où peut se cacher, dans le détail, ou le diable... ou l'amendement réformiste. Dans l'équipe rédac-

tionnelle, la confrontation de ces deux approches, à quelques anicroches près, s'est faite, comme cela a toujours été le cas à DP, dans l'amitié.

En six ans le journal est sorti à l'heure chaque semaine, ce qui compte tenu de quelques collaborateurs parfois irréguliers dans le respect des délais rédactionnels exige calme et sang-froid. Nous devons aussi à Géraldine Savary la nouvelle maquette du journal. Elle a été jugée unanimement réussie.

DP souhaite bonne chance à Géraldine Savary pour la suite

de sa carrière: le journalisme, certes, mais aussi la politique active, y compris les responsabilités de la présidence du parti socialiste lausannois, le théâtre et notamment l'organisation du Festival de la Cité, mais encore, priorité des priorités, le rôle de mère attentive. Oh! que la vie est multiple!

Marco Danesi qui assurait l'administration et la promotion du journal passera à la rédaction, à laquelle il collabore déjà. Nous lui souhaitons la bienvenue à ce nouveau pupitre.

DP

# Les conseillers fédéraux, tous prédestinés?

**Pour Jean-Christian Lambelet et Hansueli Bacher, les scores des candidats au Conseil fédéral dépendent de nombreux facteurs objectifs. Ils les décortiquent dans une récente étude.**

La réélection des conseillers fédéraux fait certes partie de ces hauts moments de la politique nationale mais qui apporte rarement de notables surprises. Tout le collège est généralement réélu et le score personnel des sept sages reste le seul suspense de l'opération, mesurant ainsi leur cote de popularité.

Faux, affirme une étude de l'Institut de macroéconomie appliquée, à Lausanne, CREA.

Jean-Christian Lambelet, qui manifestement diversifie ses activités, et Hansueli Bacher viennent de publier une analyse économétrique qui s'interroge sur la mécanique de la réélection des conseillers fédéraux

et se pose ainsi cette question: leurs scores sont-ils une sanction ciblée ou des résultats prédéterminés? La réélection des membres du gouvernement de la Confédération par l'Assemblée fédérale est une procédure unique au monde, disent les deux chercheurs. Ses particularités, notamment le renouvellement individuel des candidats par ordre d'ancienneté, ont pour effet que les conseillers fédéraux obtiennent des résultats très variables.

L'étude propose une série d'équations très savantes qui réunissent les critères objectifs sur lesquels les candidats n'ont

aucune prise et qui n'ont à voir ni avec le bilan de la législature précédente, ni avec leur cote de popularité. Le score décevant du candidat Couchepin aux dernières élections du Conseil fédéral ne serait par exemple pas lié à sa personnalité. Qu'il soit de nature riieuse ou conciliante n'y changerait rien. Une bonne nouvelle pour le Valaisan...

Première règle établie par le CREA: mieux vaut être élu en premier qu'en dernier. Être candidat en deuxième position réduit le score attendu de 1,4% par rapport au candidat en première position; en outre, cet effet est cumulatif: le candidat réélu en troisième position

doit s'attendre à un score diminué de 2,8% par rapport à celui en première position, etc.

Deuxième enseignement: Moritz Leuenberger a plus de chances d'obtenir un beau score que Joseph Deiss. En effet, être ressortissant d'un des trois grands cantons (ZH, BE, VD) est un avantage important puisque cela augmente de 4,6% la probabilité d'obtenir un bon résultat. Enfin, mieux vaut venir de Suisse alémanique que du Tessin. Appartenir à une minorité linguistique est un handicap important pour un candidat unique puisque cela diminue son score attendu de

4,7%. De même, l'appartenance au parti socialiste peut susciter les coups de crayon (un facteur de handicap évalué à 4,4 %).

Selon Lambelet et Bacher, les scores des candidats au Conseil fédéral soumis à réélection sont grandement influencés par des facteurs systématiques sur lesquels ils n'ont donc pas prise; mais, ajoutent-ils quand même, cela ne veut pas dire que les appréciations des membres de l'Assemblée fédérale sur leur personnalité, action et politique ne jouent aucun rôle. Dans le modèle, l'effet de ces appréciations ou sanctions (négatives ou positives) n'est pas pris explicitement en compte.

Ainsi, avec ce nouvel outil, le CREA promet que l'on pourra, «si les dieux le veulent bien», calculer et connaître les scores

attendus pour les candidats à réélection pour décembre 2003 dès que la liste sera diffusée. Et les deux économistes d'annoncer que les équations permettent d'imaginer que, «avant très longtemps», on pourrait assister à la première non réélection depuis plus d'un siècle. On est averti. Et pour s'en prémunir, les conclusions du CREA sont claires: mieux vaut être radical, zurichois et en tête de liste. Comme quoi, les conclusions de l'étude sont tout aussi prévisibles que la réélection du Conseil fédéral. *gs*

Hansueli Bacher et Jean-Christian Lambelet, *La réélection des Conseillers fédéraux: Sanctions ciblées ou résultats prédéterminés?*, Créa, Université de Lausanne, 2002.

## Cinquante ans pour le Bade-Wurtemberg

Le Land allemand de Bade-Wurtemberg a fêté son premier demi-siècle d'existence. Cet Etat du sud-ouest de l'Allemagne est en fête depuis le début de l'année. Il y aura en l'année jubilaire plus de 1500 manifestations dans 500 communes. Et pourtant les difficultés à la fusion du Wurtemberg-Bade, du Wurtemberg-Hohenzollern et de la Bade étaient nombreuses. Il y avait des préjugés à vaincre, une double identité à surmonter, des votes populaires à gagner. Le scrutin fut négatif en 1951 dans le sud de la Bade et la fusion fut considérée par beaucoup comme un viol. La Cour constitutionnelle imposa un nouveau vote dans cette région à la fin des années soixante. Il eut lieu en 1970 et seuls un peu plus de 18% des votants se prononcèrent pour le retour à l'autonomie de la Bade du sud. Actuellement, à Bâle, certains affirment que la réunion des deux demi-cantons est impossible. *cfp*

# Le Tube ou la dépendance cathodique

**Malgré des risques financiers et des difficultés de réalisation, Luc Mariot a réalisé un documentaire passionnant sur notre relation à la télévision.**

Film peu banal, *Le Tube* traite d'un objet des plus courants de notre vie quotidienne, à savoir la télévision. Documentaire mettant en scène Luc Mariot dans son métier de journaliste de télévision, ce film cerne les effets de la télévision sur le cerveau. Non pas du point de vue du contenu du message véhiculé par une émission ou un téléfilm, ce qui a été fait à maintes reprises, mais du point de vue du tube cathodique, du médium, bref de la « boîte ». Cette dernière fait l'objet d'une fascination qui rend le spectateur passif, voire dépendant : combien de fois n'a-t-on pas zappé au lieu d'éteindre notre téléviseur, comme si l'on était en quelque sorte hypnotisé par ce que l'on regarde, que ce soit une émission intéressante ou une série TV complètement nulle ?

En ce sens, *Le Tube* est un film terrible. Car il nous renvoie notre propre image, celle d'une société de plus en plus

enchaînée, pour ne pas dire dépendante, aux postes de télévision. Omniprésents durant tout le film, que ce soit dans les séquences se déroulant à Tokyo, New York ou Genève, ceux-ci apparaissent dans des formes diverses : téléviseurs, écrans plats, écrans de PC, écrans géants, jeux vidéo, notamment. On baigne dans cet environnement sans en être conscient, les voyant de la même manière et en suivant le même schéma : on allume et on zappe, on éteint, on allume et on zappe, on éteint, etc.

Fruit de trois ans de travail, coproduit entre autres par Arte et la TSR, ce film a rencontré des difficultés de réalisation, inhérentes en particulier à sa problématique : une chaîne de télévision allait-elle participer au financement d'un reportage qui, d'une certaine manière, pose la question de savoir si elle est nocive ou non ? Risques financiers liés à l'audience, mais également risques éthiques concernant ce que l'on peut

montrer. En ce sens, ces deux chaînes ont assumé leur mission de santé publique, ce qui peut paraître un peu curieux. En outre, le film bénéficie d'intervenants passionnants, tels le professeur Eric McLuhan ou Herbert Krugman, qui ont tous les deux conduit des recherches de référence dans le domaine de la perception de la télévision par le cerveau.

La fin du film revient à son point de départ : sur la fille de Luc Mariot, qui regarde fixement la télévision du haut de ses quatre ans. Durant son enquête, après discussion avec les grands maîtres en production de messages télévisés que sont les publicitaires, son père qualifie la télévision de « sommeil où les rêves sont fournis ». Par ce film, c'est le sommeil qui est décodé. Il nous reste à savoir choisir nos rêves, mais ça, c'est une autre histoire.

Thierry Charollais

*Le Tube*, de Peter Entell, [www.filmtube.com](http://www.filmtube.com)

## Histoire

### « Frontisme » des années trente

« A la veille des élections, nous avons dit : nous sommes pour les ouvriers. Nous voulons leur bien-être, nous voulons la protection de leurs foyers et de leurs familles. Nous voulons leur rendre une patrie.

« L'Union Nationale a tenu ses engagements. Sa politique ouvrière n'est pas la fille de l'opportunisme ou de la démagogie. La Section ouvrière *Souv* se réunit chaque semaine, dans notre local du Bourg-de-Four. Grâce à elle, les ouvriers nationalistes ont pu faire du 1<sup>er</sup> mai, jusqu'alors monopolisé par les Rouges, la véritable fête du

travail. Nous combattons le régime capitaliste qui, tout occupé à toucher les gros dividendes et les superbénéfices que lui rapportaient les progrès de l'industrie, a négligé de faire une place à la classe ouvrière à qui il devait sa prospérité. »

Ne faudrait-il pas se rappeler du « frontisme » des années trente pour mieux comprendre certains discours de ce début de troisième millénaire ?

Extrait de l'article sur L'Union Nationale en 1937 publié dans *l'Almanach de l'Union Nationale* pour 1938. *cfp*

# Diagnostic de la criminalité en Suisse

Les sondages font apparaître les évolutions importantes des délits, d'ailleurs pas toujours dans le sens de la hausse puisque les vols de motos et de vélomoteurs ont fortement baissé (moins 80%)

Par contre, les cambriolages qui, selon les statistiques policières avaient triplé entre 1970 et 1980, ont à nouveau doublé entre 1988 et 1997. Les crimes commis dans l'espace public – à savoir les agressions de toutes sortes – ont augmenté dans une mesure encore plus importante (plus 100 à 200%, selon le délit).

De son côté, la statistique fédérale de la police introduite en 1982, sur des bases méthodologiques discutables, montre par contre une stabilité des cambriolages, une augmentation modérée des actes de violence et globalement une baisse. Malheureusement, cette statistique ne comptabilise qu'une petite liste d'infractions choisies, dont le vol qui occupe à lui seul environ 90% du résultat. Comme les vols sont enregistrés sensiblement moins régulièrement depuis 1995 (entrée en vigueur de l'art. 172ter Code Pénal), on comprend facilement la tendance « globale » à la baisse. Enfin, seul environ 10 à 15% des actes de violence commis figurent dans les statistiques policières, ceci à cause de la réticence des victimes qui ne dénoncent environ qu'une affaire sur trois, et des hésitations de la police qui enregistre moins de 40% des affaires qui parviennent à sa connaissance (selon des estimations allemandes et anglaises). Il y a de bonnes raisons pour supposer que la statistique policière sous-estime l'importance des variations des actes de violence.

## La situation urbaine

Les statistiques de police montrent partout une forte concentration de la criminalité dans les quartiers populaires et ouvriers. Les sondages locaux de victimisation permettent de saisir l'étendue des risques encourus par la population des différents quartiers. De telles recherches ont été effectuées en 1999 et en 2001 à

## Domaine Public poursuit le débat sur l'insécurité.

### Martin Killias, professeur à l'Institut de criminologie de l'Université de Lausanne prolonge sa réflexion consacrée à l'évolution de la criminalité en Suisse.

Zurich. Selon ces études, le risque de subir une agression dans les rues de son propre quartier est environ dix fois plus élevé pour les habitants des quartiers populaires que pour ceux des quartiers résidentiels. La criminalité urbaine est ainsi d'abord un problème « local » – qui de surcroît frappe surtout les personnes (souvent immigrées) obligées d'habiter un tel quartier à cause de leur faible revenu.

### Le déni de l'insécurité, une nouvelle forme de sexisme

Un refrain souvent répété veut que le sentiment d'insécurité n'ait rien à voir avec la criminalité. Certes, il y a plusieurs manières de relever le sentiment d'insécurité. La plus proche de la situation objective est la mesure des petites précautions quotidiennes, à savoir l'habitude de ne pas sortir seul(e), ou d'éviter certains parcours ou certains endroits. Ces précautions ont augmenté parallèlement à l'évolution de la criminalité, et elles sont plus fréquemment prises par les personnes qui ont déjà subi une agression. Elles sont très étroitement corrélées au taux de criminalité local, aux incivilités, au sexe et à l'âge. Ces deux variables démographiques sont liées au sentiment d'in-

sécurité à cause de la vulnérabilité accrue des personnes âgées et des femmes face à un agresseur éventuel (qui, selon les sondages, est presque toujours un jeune homme). Parler à ce propos de réactions « irrationnelles », voire « hystériques » ne revient qu'à réitérer que les femmes sont, malheureusement, plus « émotionnelles » que les hommes – qui céderaient donc moins à l'hystérie sécuritaire...

### La « petite » criminalité frappe les petites gens

D'abord aux Etats-Unis et en Angleterre, puis un peu partout, les statistiques policières sont devenues une sorte d'indicateur de performance que tout chef souhaite aussi « favorable » (Où rassurant) que possible. Cela renforce probablement des tendances de banalisation au niveau des agents chargés de recevoir les plaintes, tendance bien plus ancienne il est vraie, comme en témoignent notamment les femmes battues qui pendant des années avaient de la peine à se faire entendre. Le phénomène est cependant plus général puisque la majorité des actes de violence rapportés à la police ne sont pas officiellement pris en compte. Cela semble moins incompréhensible quand on se rappelle le parcours administratif des dossiers. A cela s'ajoutent les médias qui intéressent davantage leurs lecteurs en leur présentant le « paradoxe » de l'hystérie sécuritaire.

Le comble du cynisme est atteint quand on parle à ce propos de la « petite » criminalité, désignant par cette vocable la délinquance quotidienne qui frappe très majoritairement des petites gens. Le même cynisme (ou est-ce la naïveté?) réclame davantage de répression de la « grande » criminalité, appelée ainsi parce que ses victimes se recrutent surtout parmi les banques. N'est-ce pas étrange de voir une élite politico-médiatique exprimer de manière aussi choquante son mépris des « petits » soucis des milieux modestes dans les villes? ■

# Science sociale et action politique

Deux mois après la mort du sociologue français Pierre Bourdieu, *Interventions* recueille ses principaux textes à portée militante, inédits ou parus entre 1961 et 2001.

L'ouvrage, préparé du vivant de l'auteur, a un double but. D'abord, convaincre que les savoirs des sciences sociales peuvent accompagner l'action politique et l'informer. Ensuite, par la reconstitution chronologique des positions politiques de l'auteur, faire voir que l'engagement de Bourdieu ne date pas des grèves de 1995. Contre les propos de nombreux journalistes qui ont vu en Bourdieu un savant égaré sur le tard dans la militance, ce livre fait voir la cohérence de sa conception de l'«intellectuel spécifique», que Bourdieu partageait avec Michel Foucault. Ensemble ils signent d'ailleurs plusieurs textes, dont un message de soutien au syndicat polonais Solidarnosc en décembre 1981.

Le passage de Bourdieu – philosophe de formation – à la sociologie est contempo-

rain de ses premiers textes engagés, et hâté par le même événement: la guerre d'Algérie. On trouvera plusieurs articles de cette période sur le sujet, non sans regretter l'absence d'autres, parus dans de petites revues algériennes. Mai 1968 occasionne des analyses assez sévères du mouvement étudiant, inspiré pourtant en partie du choc que constitua *Les Héritiers* (1964). L'essentiel des articles porte, très tôt, sur le rôle des intellectuels critiques dans la dénonciation des idéologies dominantes, qu'elles soient stalinienne, de droite conservatrice ou social-démocrate.

## Nouvelles formes de mobilisation

Dès l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en 1981, Bourdieu reproche sévèrement à la gauche réformatrice d'accompagner le libéralisme et de le légitimer par un bouclier moral. Il l'écrira à de multiples reprises, non sans un humour parfois grinçant: «De quelqu'un qui ment effronté-

ment, les Kabyles disent: Il m'a mis l'Est en Ouest. Les apparatchiks de gauche nous ont mis la gauche à droite.»

Bourdieu en appelle alors à un retour à la tradition libertaire de la gauche, et à de nouvelles formes de mobilisation internationales, notamment par le biais de réseaux hors partis, constitués de militants, étudiants, artistes, intellectuels et travailleurs, capables de faire plier les appareils d'Etat ou les grandes entreprises capitalistes.

Il participe ainsi à la mise sur pied du Parlement international des écrivains, fonde les groupes «Raison d'agir» ainsi qu'une maison d'édition militante, apporte sa caution à plusieurs associations antiracistes. De par ses saines colères et sa chaleureuse énergie intellectuelle, *Interventions* invite à persévérer en ce sens.

Jérôme Meizoz

Pierre Bourdieu, *Interventions 1961-2001*. Marseille, Agone/Contre-feux, 2002.

[www.atheles.org/agone](http://www.atheles.org/agone)

## Courrier

### La colère d'un lecteur banquier

L'article «Main basse sur la ville» (*DP* 1512) m'a fait sévèrement douter de la qualité rédactionnelle de *DP*. Que dit-il? Les opérations immobilières des années huitante et nonante ont été pilotées dans des conditions irrégulières sinon hors-la-loi. La qualité du bâti de cette époque est catastrophique, «on ravage la ville». Le pilotage irrégulier des opérations immobilières est «en grande partie» la cause du désastre architectural et urbanistique.

Principaux coupables, les banquiers et les promoteurs, soutenus par les partis qui composent le gouvernement (lequel?) ainsi que les organisations

syndicales et patronales. Enfin, aveuglée par la malfaisance de ceux qui veulent «pervertir l'urban, enlaidir la cité, aggraver les conditions d'existence des habitants», la population trouve le moyen de refuser les seuls projets qualitativement valables. Toujours selon le journaliste, ce désastre architectural et urbanistique qui a duré vingt ans serait en voie de renaissance. «La tentation serait grande de reconduire les pratiques des années huitante et nonante».

Je ne vois pas l'intérêt de cet article. Aucun chiffre ne vient étayer le discours. Les acteurs du scénario sont soit pourris (banquiers, promoteurs) soit

aveugles (population) soit manipulés (politiciens et personnel syndical et patronal). La question centrale reste sans réponse: à quoi est due la pénurie? A moins de conclure que celle-ci provient de la densification à outrance, ce qui serait intellectuellement stimulant.

L'avantage de *DP* est qu'il propose dans le même numéro le poison et l'antidote. Ainsi pour ma part j'appliquerai à «Main basse sur la ville» la recette de «Dix sur dix pour le *Blick!*»: l'ignorer, pour que ses propos restent au niveau qui est le sien. Celui de la futilité et de l'ignorance, enfin de «l'insignifiance».

Benoît Genecand, Genève

#### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Géraldine Savary (gs)**  
Ont collaboré à ce numéro:  
**Thierry Charollais**  
**André Gavillet (ag)**  
**Jacques Guyaz (jg)**  
**Jérôme Meizoz**  
**Charles-F. Pochon (cfp)**  
**Anne Rivier**

Forum:  
**Martin Killias**  
Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis**  
**Géraldine Savary**  
Responsable administratif:  
**Marco Danesi**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**  
Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@abonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, CP 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)  
CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

# Un bouddha dans la maison

Par Anne Rivier

IL EST ARRIVÉ UN LUNDI DE JANVIER. ON L'A D'ABORD CONDUIT AU SALON. ELLE NE SE RAPPELLE PAS L'HEURE EXACTE. MAIS LA LUMIÈRE QUI PLOMBAIT LA PIÈCE À CET INSTANT PRÉCIS, ELLE POURRAIT LA PEINDRE SI ELLE EN AVAIT LE TALENT. AVEC, SUR SA PALETTE, DE l'olive et du gris.

Elle n'avait pas voulu l'éclairer. L'appivoiser lui paraissait plus important que de l'appréhender dans sa réalité brute. C'est lui qui, peu à peu, s'est imposé. Il a investi l'espace, puis s'est fixé définitivement. Alors elle a dû se résoudre à sa présence. Accepter que ce bouddha de pierre ait sa propre existence.

Elle l'a baptisé Jim. Par opposition à Jules, son compagnon de chair. Jim pour un bouddha, ce n'est pas courant, s'est-on dépêché de lui faire remarquer. Pas très digne non plus, ce mélange de sacré et de profane.

Les gens ne comprennent rien à rien. Jim est leur intime, à Jules et à elle. Leur dieu lare domestique et familier. Il surveille les allées et venues de la maisonnée, veille sur leurs nuits, assiste leurs réveils, anime leurs conversations. Ils ne pourraient plus envisager de s'en séparer. Jim est comme une alliance qu'ils auraient choisie ensemble.

Ils l'avaient commandé sur un coup de foudre. Non que l'Éveillé et ses représentations les eussent particulièrement exaltés. Pas la moindre tentation religieuse ou philosophique là-dessous. Un concours de circonstances. Une visite d'atelier. La grâce d'une œuvre similaire destinée à un adepte du Véhicule. La longue amitié qui les lie à l'artiste a fait le reste.

L'artiste, justement. Une des premières et rares femmes diplômées de la taille de pierre en Suisse.

Dessinatrice technique de formation, elle avait pratiqué quelques années, s'ennuyant dur sur sa table. Un beau matin, dégoutée de la ligne droite et du plan, elle avait quitté règle et compas sans un regard en arrière. Attirée par la sculpture dès l'enfance, elle allait céder à sa véritable vocation : la troisième dimension.

De ce moment-là, en effet, elle ne rêva plus que de taper dans d'immenses cailloux qui n'en pouvaient mais. Irrépressible impulsion : se coltiner à la matière, en extraire des formes vivantes, des présences cachées mais indéniables.

Apprentie chez un marbrier, elle fut une pionnière des chantiers masculins. Plutôt belle, elle eut de la peine à se faire respecter. A guerroyer contre tant de préjugés, elle devint plus forte, plus femme paradoxalement. Ses répliques aux attaques misogynes se firent de jour en jour plus astucieuses. Humour et déculpabilisation, sa recette fit merveille. Les bras noueux de Sicile ou de Galice se mirent à filer doux.

On lui bâtit une réputation à sa mesure. Elle se retrouva mascotte et confidente. On lui raconta les douleurs de l'exil. On lui présenta les épouses et les filles. Elle fut invitée aux mariages, aux communions. Du pays, on lui ramena des vins doux, des liqueurs de caroube.

Puis, son métier ayant atteint la perfection exigée, adoubee par ses Compagnons, elle fut élevée au rang de Tailleur de pierre. Un vrai de vrai, avec la boule de corne caractéristique sur le petit doigt de la main gauche, stigmatte irréfutable de la profession. L'outil forme l'homme.

Dès lors, promue employée de l'entreprise, elle a couru les parcs et les cimetières, décoré mille tombes, posé mille dalles, monté mille monuments. Gravé des sapins, des gentianes, et des kyrielles de gerbes de blé sur le granit et le calcaire. Elle a sauvé des fontaines, restauré des fermes classées, leurs meneaux et leurs linteaux. Elle a exécuté des maquettes, réalisé les désirs des autres. A ses heures perdues, la semaine et les congés, elle se risquait à créer pour elle seule.

Ses débuts dans l'Art furent remarquables. Elle participa à des concours, en gagna. Articles de journaux, portraits, interviews. Elle existait. Comme une grande, elle eut son press-book, ses galeries, et même un agent. Comme une pure, elle se fit rouler. Omit de cultiver son suivi médiatique. Méprisa les ronds-de-jambe des vernissages branchés. Indépendante, obstinée, elle misa son avenir entier sur le bouche-à-oreille. Elle renonça à son emploi rémunéré, à sa paie mensuelle. A son statut de consommatrice, de citoyenne moderne.

Aujourd'hui, marginalisée, elle se bat pour chaque centime. Ses travaux alimentaires l'étouffent. La fatiguent. Son corps faiblit. On peut tenir la plume jusqu'à la mort, pas la massette.

Grand ouvert, son atelier est un moulin envahi d'originaux sympathiques, de cafardeux en quête de compassion, de désœuvrés bien plus riches qu'elle. Bonne poire, petite sœur laïque, elle s'oublie. Leur remonte le moral, les installe à sa table, les nourrit. Se privant ainsi de la solitude indispensable à son inspiration.

Elle voudrait partir, sculpter ailleurs, là où elle serait tranquille. S'acheter de la pierre neuve de temps en temps. Le percepteur, persuadé qu'elle ment, qu'il est impossible de survivre dans «notre société» en se contentant de si peu, la poursuit de ses ardeurs depuis quatre ans. Lui recommande les services de l'aide sociale. Pas pour toujours, juste pour s'en sortir. Il n'y a pas de honte à ça, lui serine-t-il. Elle, elle estime que oui. Elle est terriblement démodée? Tant pis, elle ne capitulera pas. Alors, elle continue, elle résiste contre vents et marées.

Aux périodes d'amertume, elle se sent enchaînée. Quand le bonheur la prend, elle se dit libre.

Jim est né de cette liberté. Taillé dans un bloc de serpentine, il est là, fraternel et absent. Grandeur nature, sa tête verte de nuit est coupée net à la hauteur de la carotide. Le chignon boule, la narine sensuelle, la mâchoire de lion, les lobes pleins de noblesse, l'artiste a sacrifié à la statuaire traditionnelle. A la légende.

Ce sourire détaché, ce front imperturbable, Jim, c'est la souffrance abolie.

Jules et moi, on l'aime. ■